

Information sur l'audition

Objet de l'audition :	Circulaire 2011/XX: «Volant de sécurité en matière de fonds propres et planification des fonds propres dans le secteur bancaire» Project de circulaire Rapport explicatif
Invitation à prendre position :	Les intéressés sont invités à prendre position sur le project de circulaire.
Délai de réponse :	14 mars 2011
Dépôt de la prise de position :	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA Dr. Reto Schiltknecht Einsteinstrasse 2 CH-3003 Berne ou solvency@finma.ch
Forme de la prise de position :	Merci de transmettre en tout cas une version électronique (courriel ou support de données électronique) de la prise de position.
Publication de la prise de position :	A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs des prises de position consentent à leur publication.
Questions complémentaires :	Andreas Achermann Tél. +41 (0)31 327 92 01 solvency@finma.ch
Contact médias :	Tobias Lux Tél. +41 (0) 31 327 91 71, tobias.lux@finma.ch